**Réunion du Comité Social et Economique Central UES de Dassault Aviation
--------------**

**Déclaration des élus CGT**

**Jeudi 6 juillet 2023**

M. Trappier,

Pour ce dernier CSEC de la mandature 2019-2023, les élus CGT présents devant vous peuvent se targuer d’une légitimité en forte hausse et désormais incontestable.

Le tour de force de cette progression des résultats électoraux de la CGT se fait pourtant dans un contexte qui pourrait nous sembler fort défavorable :

* Un effectif avec une proportion de cadres en hausse
* Un mode de scrutin, le vote électronique, qui fait baisser les taux de participation des 1er et 2ème collèges.

C’est pourtant dans ce contexte, défavorisant fortement notre organisation syndicale, que la majorité est obtenue à Biarritz et Martignas, et qu’un nouveau résultat record est obtenu à Argenteuil-Cergy.

Cette évolution est la preuve que nos revendications correspondent aux souhaits d’une part croissante du personnel.

Vous allez donc Monsieur Trappier découvrir peut-être bientôt de nouveaux élus venus d’Argenteuil, Biarritz et Martignas, et il ne fait aucun doute que ces nouveaux visages, ces nouvelles voix, vont vous aider à mieux appréhender les réalités et les difficultés du terrain que trop souvent vos subordonnés directs vous cachent… La CGT ne doute pas que vous saurez les écouter, les entendre.

Mais déjà, sans attendre l’arrivée de ces nouveaux élus, l’actualité avance et les sujets se bousculent :

Après la théorie des réunions de négociation sur la mise en œuvre de la nouvelle convention collective de la métallurgie, la réalité de son application s’abat sur les salariés qui découvrent leur cotation, provoquant à la fois incompréhension et ressentiment.

Pilotée à distance, loin de la réalité du terrain et surtout sans concertation avec les salariés concernés et leurs représentants syndicaux, la nouvelle cotation est en passe de faire l’unanimité contre elle.

Sans cesse sollicités par des salariés en colère qui n’acceptent pas leur nouvelle situation, la CGT vous avertit que le personnel ne se retrouve pas dans ces mesures.

Embauches et « difficultés de recrutements » :

A vous entendre parler, la société rencontrerait actuellement de fortes difficultés de recrutement. La CGT, pas née de la dernière pluie, ne hurlera pas avec les loups. De tous temps, du plein emploi des 30 glorieuses aux années de crise du début des années 90, Dassault a su faire ce qu’il fallait pour embaucher.

Des générations d’ouvriers formés dans les écoles Dassault ont fabriqué des milliers d’avions d’une qualité reconnue dans le monde entier. Quand on veut on peut !

Les vieilles recettes qui ont fait leurs preuves peuvent être remises à l’ordre du jour, c’est une question de volonté uniquement.

Des formations, diplômantes ou non, effectuées directement sur les sites de production et débouchant sur une embauche trouveront toujours un nombre important de candidats. Facile à mettre en œuvre et à dimensionner aux besoins de la prochaine décennie, une telle mesure pallierait efficacement à vos soi-disant difficultés de recrutement.

Au lieu de cela, la Direction Générale fait le choix d’augmenter sans cesse le nombre des intérimaires et de sous-traitants sur site, qui atteignent des niveaux record.

Pour la CGT, cette politique industrielle fragilise incroyablement Dassault Aviation par les pertes de savoir-faire qu’elle génère.

Ne vous en déplaise, fabriquer un avion ne se résume pas à la conception des commandes de vol et aux codes sources associés ! Une question se pose, notre entreprise maitrise-t-elle encore les différents métiers qui se combinent pour fabriquer un avion ? Lors de la dernière conférence de presse sur la péniche vous répondiez que oui… nous en doutons pourtant fortement !

Le point fait sur le nombre de nos livraisons à la fin de ce premier semestre est le reflet de notre dépendance. Les difficultés que rencontrent les sous-traitants nous impactent directement, sans qu’à ce jour aucune amélioration ne se dessine.

La CGT espère que la situation actuelle convaincra la Direction Générale de modifier sa politique industrielle pour renforcer son indépendance. La CGT pour sa part, continuera pour les années qui viennent à s’exprimer en toute indépendance pour défendre les intérêts de notre entreprise et de ses salariés.